

# RIEN NE SERT DE COURIR

La vitesse influe à la fois sur la capacité du conducteur à s'adapter aux situations rencontrées, sur l'origine de l'accident et sur sa gravité. Malgré les progrès techniques, les véhicules ne sont toujours pas conçus pour résister à des chocs à plus de 55 km/h. Or la plupart des accidents mortels se produisent à des vitesses après freinage comprises entre 40 et 80 km/h.

Une vitesse excessive ou inadaptée à l'environnement est présente en 2017 dans 27 % des accidents ; réalité d'autant plus marquée avec les deux-roues motorisés (44 %). L'augmentation de la vitesse moyenne observée depuis quelques années se confirme encore en 2017. 9 conducteurs sur 10 (91 %) avouent dépasser les limitations de vitesse.

**La vie appartient à ceux qui lèvent le pied !**



**1ère**  
**cause d'accident mortel**



SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES



@RoulePlusSur69

AVRIL/RHONE

wh  
MVA  
Com'Unique